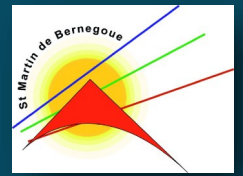


# le Bulletin Municipal



2025

## Gardons le contact :

### La Mairie

Le secrétariat est ouvert le mardi et le jeudi de 14h00 à 18h00.

Un accueil sur rendez-vous est possible en appelant au 05.49.26.48.60 (en cas d'absence, laissez un message sur le répondeur).

### L'info en continu

Sur le site internet communal :

[www.saintmartindebernevoie.fr](http://www.saintmartindebernevoie.fr)

Actualités, photos, informations municipales, pratiques, quotidiennes, scolaires, agricoles, économiques et associatives.

Sur la page Facebook :



### Les urgences :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h, contacter le 05.49.26.48.60
- En dehors de ces horaires et en cas d'urgence : 07.50.55.09.54

### Les élus :

Echanger directement avec les élus en prenant rendez-vous au 05.49.26.48.60

- **Frédéric NOURRIGEON, Maire**
- **Dominique MAURILLE, 1er adjoint** (Enfance, jeunesse, solidarité, services, loisirs, culture, associations)
- **Pascal CLERJEAU, 2ème adjoint** (Cadre de vie, urbanisme, voirie/bâtiments, environnement/agriculture)



### Mot du Maire

Je vous adresse en ces premiers jours de 2025 mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Je souhaite à chacun de vous, à

l'équipe municipale, aux agents, aux enseignants et à l'ensemble des associations communales le meilleur. Si des valeurs de solidarité, de fraternité et de tolérance me sont chères, c'est avant tout des vœux de santé que je vous adresse. Je profite d'ailleurs de cet édito pour vous inviter toutes et tous à la cérémonie des vœux qui se tiendra le vendredi 31 janvier à 19h dans la salle des fêtes. Ce sera l'occasion d'énumérer les projets et actions municipales de l'année passée mais également de vous présenter les projets de la commune pour la nouvelle année. Ce sera aussi l'occasion pour vous d'échanger avec vos élus et les associations communales autour d'un verre de l'amitié. Ce moment, qui se déroulera en toute simplicité, est le vôtre ; profitez-en.

Avant de vous inviter à lire ce nouveau bulletin, je voudrais m'arrêter sur 3 points. Le premier concerne la cérémonie du 11 novembre ; l'un des plus beaux hommages rendus sur la commune depuis fort longtemps. Une centaine de personnes avaient répondu présentes à l'invitation dont une vingtaine d'enfants qui ont lu un discours et ont fait 2 chants dont celui de La Marseillaise. Je remercie les enseignants et salue Kélyan COUFLEAU, jeune Cadet de la Défense habitant la commune pour sa présence et son engagement citoyen.

Je souhaite aussi m'attarder sur la vitesse des véhicules sur la commune. Sujet dont je suis très régulièrement interpellé. L'action de la commune se limite aux aménagements de sécurité, à la réglementation et aux contrôles de vitesse. Sur le premier volet, nous en avons fait un dans le bourg. Sur le dernier la gendarmerie a réalisé 2 contrôles cette fin d'année et d'autres seront faits en 2025. J'en appelle donc à la responsabilité de chacun en vous demandant de surveiller votre compteur et res-

pecter les zones 30 et priorités à droite.

Enfin, je terminerai en remerciant un agent communal, Jean-François ROBIN qui fera valoir ses droits à retraite le 1er mars prochain. Véritable couteau suisse, Jean-François est un collaborateur, un collègue discret mais très investi, consciencieux et très efficace. Je lui souhaite une bonne retraite bien méritée. Je lance à ce propos un appel pour un poste d'agent contractuel polyvalent qui, vous l'aurez compris, doit avant tout être un bon bricoleur !

Je vous invite à découvrir ce nouveau bulletin municipal entièrement fait, imprimé et distribué par vos élus. Cette politique du « tout interne » nous permet de limiter les coûts et ainsi réaliser plus de projets.

Vous y découvrirez plusieurs actions réalisées en 2024. J'en citerai 4 dont je suis particulièrement fier de l'action municipale. Le débarnage en collaboration avec les agriculteurs de la commune que je remercie. Comme nous nous y étions engagés en 2020, nous avons planté des haies et des arbres fruitiers. Après le plan de protection des haies communales, c'était le 2ème objectif que nous nous étions fixés. Enfin, nous avons mis en place des actions concrètes aux bénéfices des plus de 60 ans ; actions qui se poursuivront en 2025 : des ateliers numériques pour que chacun puisse bénéficier de conseils personnalisés sur son téléphone, sa tablette ou son ordinateur mais également des visites à domicile. Ces actions sont totalement gratuites pour les bénéficiaires. Profitez-en.

Nous avons consacré une part importante de ce numéro à « la prévention ». En matière de sécurité, sur les arnaques les plus courantes dont vous pourriez être victime, en matière de biodiversité à propos de la lutte contre les frelons asiatiques, en matière de santé et enfin, en matière de dépenses énergétiques.

En 2025 comme par le passé, vous pourrez compter sur mon dévouement et ma disponibilité. Bonne lecture.

Frédéric NOURRIGEON,  
Maire

# État civil 2024

## Bienvenue à :

- Esmée FONTANAUD SAVIN, le 2 avril
- Rose THIEBAULT DEGORCE, le 23 novembre

## Ils se sont dits « oui » :

- Stéphanie CHAPIN et Romain LEJARRE, le 27 juillet
- Emeline DEGORCE et Dylan THIEBAULT, le 24 août

## Ils nous ont quittés :

- Mme Marie-Louise VAN DEN MAAGDENBERG, le 25 janv.
- Mme Yolande SARRAZIN veuve FRANÇOIS, le 8 mars
- Mme Marie-Pierre GOUIN épouse ROBIN, le 9 août
- M. Michel ROUILLON, le 26 novembre

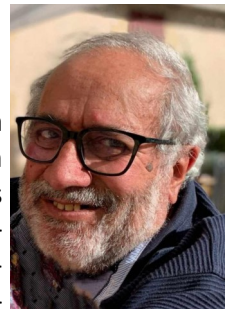


## La population est de 830 habitants

Sur la base du dernier recensement (2022)

# Michel ROUILLON

Michel est décédé à l'âge de 73 ans. Son cœur, pourtant si généreux, n'a pas voulu attendre une intervention programmée. Michel était l'un de ces hommes simple et discret que l'on apprécie. Présent lors de toutes les manifestations et les cérémonies communales, il était aussi très investi dans la vie associative locale. Certains l'auront croisé à l'ARBRE, d'autres lors des manifestations du Foyer Rural dont il a été Vice-Président et longuement un bénévole investi. Caché derrière son costume, il a aussi ravi de nombreux enfants lors des fêtes de Noël... L'église de Prahecq était à peine assez grande tellement de monde souhaitait l'accompagner dans son dernier repos et être aux côtés de son épouse Marie-Jo (ancienne Conseillère Municipale) et de ses enfants.



# Des projets réalisés en 2024

Tout au long de l'année, vous pouvez suivre l'action des élus à travers le site internet, la page Facebook de la commune ou encore via les procès verbaux des Conseils Municipaux publiés 8 jours après leurs validations.



## Dispositif « Argent de Poche »

4 jeunes de la commune, Eva BESSINETON, Nora ROBERT, Lola TAVERNIER et Louca TAVEAU ont effectué un travail de désherbage du cimetière la semaine du 15 au 19 juillet dernier. Ils se sont répartis en deux équipes de deux, supervisés tour à tour par un agent communal, le Maire, M. Daniel GOY et M. Philippe LAIDET, conseillers municipaux et M. Dominique MAURILLE, adjoint. La semaine s'est déroulée dans un bon esprit et malgré la chaleur, les jeunes ont été très volontaires et efficaces. Ce dispositif, qui avait été mis en place pour la première fois cette année sera reconduit en 2025. Les informations seront publiées sur le site internet et la page Facebook de la commune.

## La rue du « Vieux Moulin » enfin réouverte

Cette route présentait une instabilité en sous sol provoquée par un ruissèlement d'eau dans un sol calcaire et le passage important de véhicules dont beaucoup de camions. La route a été décaissée, un drain de 160 de diamètre posé puis un tri couche a été effectué. Le coût des travaux a été respecté soit 22 310€ HT que les élus ont réussi à faire financer à 69,6%. En dehors des engins agricoles, elle restera interdite à la circulation aux véhicules de plus de 3,5 T.



## Opération débernage

Le débernage d'une route ou d'un chemin consiste à enlever la terre ou les matériaux accumulés le long des bords de la chaussée. Cela permet un meilleur écoulement des eaux de pluie et contribue à la sécurité routière. Comme ils s'y étaient engagés, les exploitants agricoles de la commune ont activement participé au déblaiement de la terre. Nous leur adressons un grand merci pour cette aide qui a évité de monopoliser nos agents communaux. Cette opération qui a coûté 6 771,84€ et dont la

commune a perçu la-encore 69,6% de subvention sera renouvelée en 2025 sur une autre partie de la commune.

## Plantations de haies et d'arbres fruitiers

L'animation s'est tenue le samedi 16 novembre au matin à la Figère et sur le parking de l'école. Il y avait environ 25 adultes et 7 enfants répartis en deux groupes. Le travail de préparation par les agents communaux et un administré, M. Jean BAUDOQUIN, venu avec son matériel pour préparer la terre, a rendu la plantation facile et rapide. Les enfants présents ont inscrit leur prénom sur les tuteurs. Le paillage au pied des arbres et arbustes a été effectué le lundi suivant par les agents communaux. Après la mise en place du plan de protection des haies communales, les élus sont donc satisfaits d'avoir pu organiser une 1ère plantation de haies sur la commune comme ils s'y étaient engagés. Cette opération a coûté 1 251,87€ dont 1200€ financés par HARMONIE MUTUELLE. La commune remercie tous les participants.



## Deux nouveaux services

Sensible au bien vivre de chacun, la municipalité, en partenariat avec Unis-Cité, proposent 2 services pour ses administrés de 60 ans et plus : des visites à domicile et des ateliers numériques.



**UnisCité**  
ATELIER MENSUEL  
**AIDE AU NUMÉRIQUE**

Les ateliers sont à la Mairie les mardis à 14h30  
14 janvier, 11 février, 11 mars, 15 avril, 13 mai et 17 juin 2025

### Atelier numérique :

**Vous vous posez des questions sur votre téléphone, votre tablette, votre ordinateur ?** Vous avez besoin d'aide, de Conseils (par exemple voir un replay, bloquer les notifications, créer un groupe WhatsApp, passer un appel en visio...) ? Deux jeunes en service civique à Unis-cité répondront **gratuitement** en direct à vos problématiques rencontrées avec les outils numériques. **Les ateliers sont à la mairie les mardis 14 janvier, 11 février, 11 mars, 15 avril, 13 mai et 17 juin 2025 à 14h30.**

### Visites de convivialité à domicile :

Les volontaires en Service Civique vous rendent **gratuitement visite à votre domicile** une fois par semaine pour vous tenir compagnie, se balader, jouer à des jeux de société, réaliser des activités manuelles... Renseignements et prise de rendez-vous : 06.42.55.21.91 / mmontejo@uniscite.fr



VISITES DE  
**CONVIVIALITÉ**  
À DOMICILE

## Faites des économies !

Niort Agglo vous accompagne pour améliorer la performance énergétique de votre logement. Sa plateforme de rénovation énergétique (Info Energie, 140 rue des Equarts à Niort. Tél : 05-49-78-78-40) est là pour vous accompagner dans vos projets, du simple conseil au montage financier des dossiers. Niort Agglo vous propose dans ce cadre de vous aider à maîtriser vos consommations énergétiques : « la nuit de la thermographie » et des thermostats connectés gratuits.

### La Nuit de la thermographie :

« Traquez les pertes de chaleur des logements en vous inscrivant aux Nuits de la Thermographie organisées par Niort Agglo le 20 février 2025 à 17h.

Muni d'une caméra thermique, un conseiller France Rénov' de Niort Agglo vous montrera par où s'échappe la chaleur des logements, puis abordera les choix techniques les plus judicieux pour y remédier. Cette animation offre la possibilité de visualiser en temps réel les défauts d'isolation et d'étanchéité (déperditions thermiques) de logements à l'aide d'une caméra thermique. Un échange est organisé à l'issue avec le conseiller sur les solutions adaptées au logement, du simple écogeste à d'éventuels travaux d'isolation thermique ou d'efficacité énergétique. **L'animation est gratuite. L'inscription est cependant obligatoire.**

### Des thermostats connectés gratuits



Engagée dans une démarche de réduction des consommations électriques et consciente de son impact environnemental, Niort Agglo, en partenariat avec la société française Voltalis propose à tous les habitants de son territoire chauffés électriquement un thermostat connecté pour consommer moins et mieux ! **Totalement gratuit et sans abonnement**, ce thermostat vous permettra de mieux gérer votre consommation. Rens. : 05.40.25.69.96, niortagglo@voltalis.com



niortagglo  
Agglomération du Niortais

JEU. 20  
FÉVRIER  
à 17h

Recevez  
un cliché  
personnalisé  
de votre  
maison

**NUIT DE LA  
THERMOGRAPHIE**  
À ST MARTIN DE BERNEGOUÉ

// Rendez-vous à la salle du Foyer rural pour recevoir votre cliché thermique personnalisé et découvrir les intérêts et limites de la thermographie. *Gratuit et ouvert à tous !*

Inscriptions | [info.energie@agglo-niort.fr](mailto:info.energie@agglo-niort.fr)  
jusqu'au 9 février | 05 49 78 78 40

Plan Climat  
Nouvelle  
Aquitaine  
France  
Rénov'  
CEC Les centres  
Énergie  
Niort Agglo

Le 12 octobre 2024, le SCPC a fêté ses 30 ans. Initialement créé sous la forme d'une communauté de communes, la collectivité a été intégrée à la CAN en 2014. Quelques mois plus tard, les 12 communes qui le compose ont décidé de mutualiser leurs services que Niort Agglo ne pouvait pas prendre en charge.

## Quelles sont les communes qui le composent et combien y a-t-il de délégués pour chaque commune ?

- ◆ Beauvoir-sur-Niort 1809 habitants - 3 délégués
- ◆ Brûlain 776 habitants - 2 délégués
- ◆ Fors 1897 habitants - 3 délégués
- ◆ Granzay-Gript - 922 habitants 2 délégués
- ◆ Juscorps - 385 habitants 1 délégué
- ◆ La Foye-Monjault - 860 habitants 2 délégués
- ◆ Marigny - 914 habitants 2 délégués
- ◆ Plaine-d'Argenson - 1004 habitants 2 délégués
- ◆ Prahecq 2314 habitants - 3 délégués
- ◆ Saint-Martin-de-Bernegoue - 821 habitants 2 délégués
- ◆ Saint-Romans-des-Champs - 171 habitants 1 délégué
- ◆ Saint-Symphorien, 2048 habitants - 3 délégués

## Quelles sont ses missions ?

Les 12 communes ont confié 8 de leurs compétences au Syndicat de Communes:

- ◆ La politique de la famille :
  - Deux structures pour l'accueil collectif des enfants de 0 à 3 ans (Prahecq et Granzay-Gript)
  - Un Relais Petite Enfance avec 2 sites d'animation (Prahecq et Granzay-Gript)
  - Un Guichet Unique Accueil Petite Enfance
  - Les Accueils de Loisirs (Beauvoir sur Niort, Fors, Prahecq et Saint-Symphorien)
  - Les espaces ados (Le SpaceGame sur Prahecq et Le Skouate sur Granzay-Gript)
- ◆ Le personnel des écoles, ATSEM et adjoints techniques
- ◆ Le portage de repas à domicile
- ◆ Le matériel dans les écoles : informatique et matériel d'entretien
- ◆ La défense incendie
- ◆ Le décompactage des terrains de sport
- ◆ L'emboisement
- ◆ La mise à disposition de matériel pour les manifestations sportives et culturelles

Ce sont environ 70 personnes qui travaillent au Syndicat de Communes, de l'administration au personnel des écoles en passant par les animateurs des ALSH et des espaces ados et du personnel du service de la petite enfance.

## Comment est-il organisé ?

Alain Canteau, Président du SCPC et maire de Fors est accompagné de six Vice-Président-e-s :

- ◆ Florent JARRIAULT, Maire de Granzay-Gript, en charge des écoles
- ◆ Frédéric NOURRIGEON, Maire de Saint-Martin-de-Bernegoue, en charge des ressources humaines
- ◆ Sonia LUSSIEZ, Maire de Prahecq, en charge des ALSH et espaces ados
- ◆ Aude PARPAY-BLOUIN, Adjointe au Maire de Saint-Symphorien, en charge de la petite enfance/parentalité
- ◆ Xavier RUDEWICZ, Adjoint au Maire de Brûlain, en charge de la défense incendie
- ◆ Séverine VACHON, Maire de Beauvoir sur Niort, en charge des finances

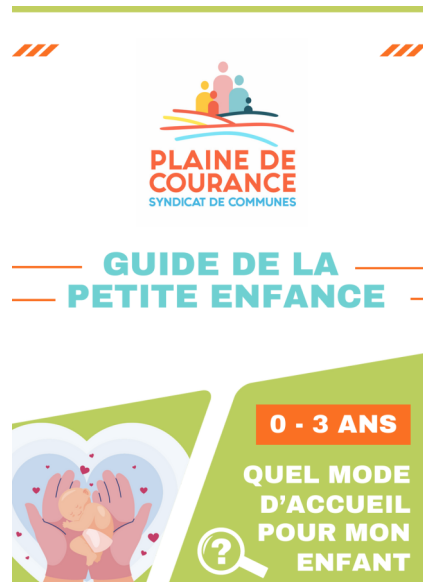
Les élus, désignés par chaque commune pour rejoindre l'assemblée délibérante du Syndicat de Communes, travaillent régulièrement lors des commissions organisées par les Vice-Présidents afin de faire avancer l'ensemble des projets selon la compétence et préserver l'identité du Syndicat dans ses actions sur le territoire.

## Comment est-il financé ?

Le budget du syndicat est d'environ 3 millions d'Euros. Ses ressources proviennent des attributions de compensation versées par Niort Agglo et dues à chaque commune en compensation des missions que l'agglomération ne pouvait pas assurer en 2014. Le SCPC perçoit en complément des attributions complémentaires versées par les communes au prorata du nombre d'habitants et de la facturation des services aux bénéficiaires. En 2024, la contribution de la commune était de 126 773€ soit 23,39% de ses dépenses de fonctionnement.

## Quelles sont ses perspectives ?

Face à l'augmentation de ses charges et aux investissements nécessaires pour le bon fonctionnement des services, aux attributions de compensation de Niort Agglo contractuellement figées depuis 2015 et par conséquent aux contributions croissantes des communes, les élus du syndicat se questionnent sur les mesures et les orientations budgétaires à prendre en vue d'en garantir sa pérennité. Le SCPC a donc confié une mission d'audit au cabinet d'expertise comptable KPMG.



Le guide est disponible à la mairie et sur le site internet de la commune..

## Protégez-vous des fraudes

Les fraudes sont malheureusement de plus en plus fréquentes. Les auteurs débordent d'ingéniosité pour vous tromper. C'est pourquoi, nous avons décidé de vous en présenter 4. Nous vous en présenterons d'autres dans le prochain bulletin.

### **La fraude aux coordonnées bancaires**

#### **Les circonstances**

Vous recevez un courrier ou un e-mail d'un de vos organismes créanciers (électricité, eau, loyer...) vous demandant de réaliser vos prochains virements vers leur nouveau compte bancaire. Cet organisme vous joint ses nouvelles coordonnées bancaires avec leur RIB et vous demande de régler une facture en attente.

#### **Où est le piège ?**

En réalité, derrière ce soi-disant créancier se cache un escroc qui fait tout pour se faire passer pour votre créancier habituel et ainsi obtenir vos règlements.

#### **Comment l'éviter ?**

Avant de procéder à ce changement, appelez votre créancier habituel pour lui demander s'il a bien modifié ses coordonnées bancaires.

**ATTENTION**, n'utilisez pas le numéro de téléphone figurant sur le courrier ou l'e-mail reçu, mais contactez votre créancier au numéro que vous utilisez habituellement, ou bien en recherchant ses coordonnées par vous-même, car, en reprenant les informations de l'e-mail ou du SMS transmis par les escrocs, ce sont eux qui vous répondront et donc vous confirmeront de réaliser l'opération.

### **Les arnaques sur les réseaux sociaux**

#### **Les circonstances**

Sur les réseaux sociaux, vous voyez apparaître des promesses d'argent facile, de travail surrémunéré, des demandes de services contre commission...

Les fraudeurs utilisent de faux comptes ou faux profils.

#### **Où est le piège ?**

Cette fraude joue sur l'appât du gain : être payé pour réaliser un virement, c'est de l'argent facile et donc tentant. L'escroc peut vous proposer de vous adresser un chèque que vous déposerez sur votre compte, et en retour il vous demandera de réaliser un virement sur son compte.

Malheureusement, quelques jours après, le chèque reviendra sans provision. L'escroc ne sera plus joignable !

Attention, en réalisant une opération pour autrui, vous êtes considéré, aux yeux de la loi, comme complice.

#### **Comment l'éviter ?**

Sur les réseaux sociaux, n'acceptez comme relations que des personnes que vous connaissez vraiment.

Méfiez-vous des promesses d'argent facile, et ne communiquez JAMAIS vos coordonnées bancaires ou des données personnelles.

### **Le Ransomware (rançon informatique)**

#### **Les circonstances**

Vous surfez sur internet quand soudain votre écran se bloque sur un message alarmant vous indiquant que votre ordinateur est bloqué, que vos données sont inaccessibles et que, sans payer le montant demandé, vous perdrez tout le contenu de votre ordinateur.

#### **Où est le piège ?**

Le piège est de céder à la panique de perdre ou de ne plus avoir accès à vos données stockées sur votre matériel informatique.

#### **Comment l'éviter ?**

Ne cliquez pas sur les pièces jointes ou liens de provenance inconnue ou douteuse. Ayez toujours un antivirus à jour sur votre matériel. Si vous avez cliqué sur un lien ou téléchargé un fichier contaminé, vous ne devez JAMAIS payer la rançon demandée. Avertissez, dès que possible, votre banque, et faites opposition au besoin.

### **Être payé par un autre moyen de paiement que celui prévu**

#### **Les circonstances**

Vous vendez un bien sur un site d'annonces. Afin de vous régler, l'acquéreur vous demande vos coordonnées bancaires pour vous faire un virement. Finalement, il vous remet un chèque le jour où il vient chercher votre bien. Quelques jours après, le chèque est rejeté par votre banque, faute de provision, et votre compte se trouve débité du montant du chèque. Autre cas de figure : en amont, l'escroc vous propose de passer par une plateforme de paiement de type PayPal ou Paylib en vous adressant un lien. Ce lien est un faux qui vous oriente vers un site frauduleux qui ressemble à s'y méprendre au vrai site. Dans ces deux cas, pensant avoir été payé, vous cédez votre bien à l'escroc.

#### **Où est le piège ?**

Le piège est que le fraudeur va jouer sur la simplicité et la rapidité pour vous de recevoir votre argent.

#### **Comment l'éviter ?**

Assurez-vous que le paiement est réalisé selon les modalités convenues avec l'acheteur et ne créez pas de compte à partir de lien envoyé par ce dernier. Avant de livrer votre bien, vérifiez que votre compte est bien crédité par virement ou par la plateforme de paiement. Ou, si le paiement a été réalisé par chèque, attendez quelques jours avant de remettre votre bien.

## Tri sélectif : quelques conseils

Rappelons tout d'abord que Plaine de Courance est un territoire « test » avant une harmonisation sur l'ensemble de l'Agglo d'ici mi 2026. Il y a donc de temps-en-temps des couacs, des ajustements y compris au niveau du service des collectes qui est d'ailleurs en pleine réorganisation mais, malgré tout, le tri, votre tri, est bien fait car le taux de rejet au centre de traitement est inférieur à 14% (20% moyenne nationale). Rappelons tout de même qu'il **ne faut pas confondre emballages et plastiques et qu'il ne faut surtout pas imbriquer les emballages ou encore compacter les bouteilles. N'attachez pas non plus de poches aux poubelles** car les ripeurs, ne voyant pas le contenu, se blessent. Une application « mon tri », des affiches et guides vont prochainement arriver. Enfin, **veuillez ne pas laisser vos poubelles sur les trottoirs.**



# Chassons le frelon asiatique, tueur d'abeilles

=> De février à mai, 1 seule reine va produire 5000 frelons

**Si vous détectez un nid définitif ne vous en approchez pas !**

Contactez la Mairie s'il se trouve sur la voie publique et un professionnel si c'est chez vous. Les frais sur votre propriété seront à votre charge, donc piègez les pour ne pas les laissez-vous envahir).

## Comment naît un frelon asiatique ?

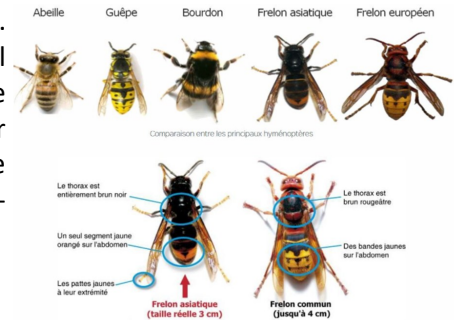
Les reines fécondées sont les seules à survivre au froid hivernal. Elles se cachent et attendent que les températures remontent à 15°C environ. Dès lors, elles vont fabriquer un « nid primaire » (de la taille d'une balle de tennis) pour y pondre les larves qui deviendront des frelons après cinq mues larvaires successives. Les ouvrières vivent entre 4 et 5 semaines, mais les reines vivent un an et assurent la reproduction pendant toute la saison. Les dernières reines fécondées pondent à l'automne et survivront jusqu'à l'automne suivant.

## Pourquoi le frelon est un nuisible à chasser ?

Le frelon asiatique est carnivore. L'abeille constitue une source de protéine pour lui. Il vole en stationnaire devant les ruches en attendant l'arrivée d'une butineuse qu'il attrapera en plein vol. L'activité des frelons s'intensifie en août et septembre afin de trouver les protéines utiles à l'élevage des reines. Le frelon asiatique a été classé par les pouvoirs publics en danger sanitaire de catégorie 2 en raison de la menace réelle qu'il laisse planer sur les abeilles, de son caractère invasif et du danger qu'il représente pour la biodiversité.

## Comment reconnaître le frelon asiatique ?

Il mesure 3 cm avec 1 seul segment jaune/corps entièrement noir et pattes jaunes.



## Quand le piéger et comment fabriquer un piège ?

Pour piéger les reines, posez dans votre jardin **2 pièges de février à mai**. Pensez à les enlever début mai pour ne pas nuire aux espèces non nuisibles pollinisatrices et surtout aux abeilles ! Mais si vous repérez des frelons dans votre jardin, n'hésitez pas à en reposer. Il vous faut 2 bouteilles d'eau plastique. Dans la 1ère : vous coupez le haut au niveau du goulot et le retournez à l'intérieur à la manière d'une nasse, quelques trous percés avec une mèche de 8mm chauffée, vers le haut permettent aux moucheron entrés de s'échapper. La 2<sup>nde</sup> bouteille débarrassée de ses deux extrémités et refendue en son milieu viendra recouvrir perpendiculairement l'entrée du piège pour le protéger de la pluie, quelques agrafes, un bout de ficelle et le tout amorcé d'un mélange que les abeilles n'aiment pas : sirop de cassis/bière/vin blanc.

# Luttons contre le moustique tigre



L'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine déploie une surveillance des insectes vecteurs de maladies, notamment pour le « Moustique Tigre ».

Elle est constituée d'un réseau de pièges pondoirs, ainsi que d'un dispositif de signalement citoyen. Cette surveillance a permis tout d'abord de constater l'implantation du moustique tigre en Deux-Sèvres sur Niort en 2019. Durant l'été 2024, la surveillance a permis de détecter l'implantation sur notre commune.

Or, au-delà de la gêne occasionnée par les piqûres, le moustique tigre est potentiellement vecteur des virus de la Dengue, du Chikungunya et du Zika : ces maladies non encore présentes en métropole peuvent être importées par des voyageurs porteurs du virus. Si le moustique tigre pique une personne malade, il peut ensuite transmettre le virus en piquant d'autres personnes, créant ainsi un foyer autochtone. Ainsi, Santé Publique France a recensé dans la région, du 1er mai au 15 octobre 2024, 151 cas importés de dengue et 2 cas importés de Chikungunya en Nouvelle-Aquitaine. Il est donc nécessaire d'agir pour limiter sa prolifération. La solution réside dans la mobilisation de tous. Supprimer les gîtes larvaires permet d'anticiper d'une année sur l'autre. Voici la liste des bons gestes :

## La liste DES BONS GESTES LUTTONS CONTRE le moustique tigre

### ENTRETIENONS

- Piscines (veillez au bon dosage de chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

### NETTOYONS pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chénaux
- Regards d'eau de pluie
- Caniveaux ouverts ou couverts de grilles
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

### Le saviez-vous ?

Le moustique tigre peut se déplacer dans un rayon de 150 m. Il est donc né chez vous ou pas loin ! Pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les récipients où il pond ses œufs et prolifère... **150 m**

### COUVRONS avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort à sa guise)
- Supprimez régulièrement les larves, pour éviter que ça devienne des pouponnières
- Bidons et fûts devant rester dehors

### RANGEONS à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

### VIDONS une fois par semaine

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Pils de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Éléments de décoration

*Bref, vous avez compris, tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !*

### Coupez l'eau au moustique tigre !

Et passez le message à votre voisin

L'astuce du Pro, mettez du sable dans vos coupelles

Toutes les Infos et les flyers à télécharger ici

# Bien manger : Agir aujourd'hui pour mieux vivre demain !

Manger des produits de saison garantit une alimentation plus saine, car les produits sont récoltés à maturité, à leur pic nutritionnel. Et quand on marie produits de saison et produits locaux, on réduit son impact environnemental tout en soutenant l'économie locale et le savoir-faire de nos producteurs.

## Consommer un produit de saison, c'est :

- o Meilleur pour la santé
- o Du goût et de la fraîcheur !
- o Faire du bien à notre porte-monnaie
- o Soutenir les agriculteurs de nos régions
- o Diminuer notre impact environnemental
- o Faire des découvertes culinaires

## Consommer un produit hors saison, c'est :

- o Privilégier les pesticides
- o Engendrer un bilan carbone négatif dû aux transports des marchandises
- o Un produit avec peu de goût et sans apports nutritifs pour la santé
- o Coûteux
- o Un désastre écologique pour la planète.

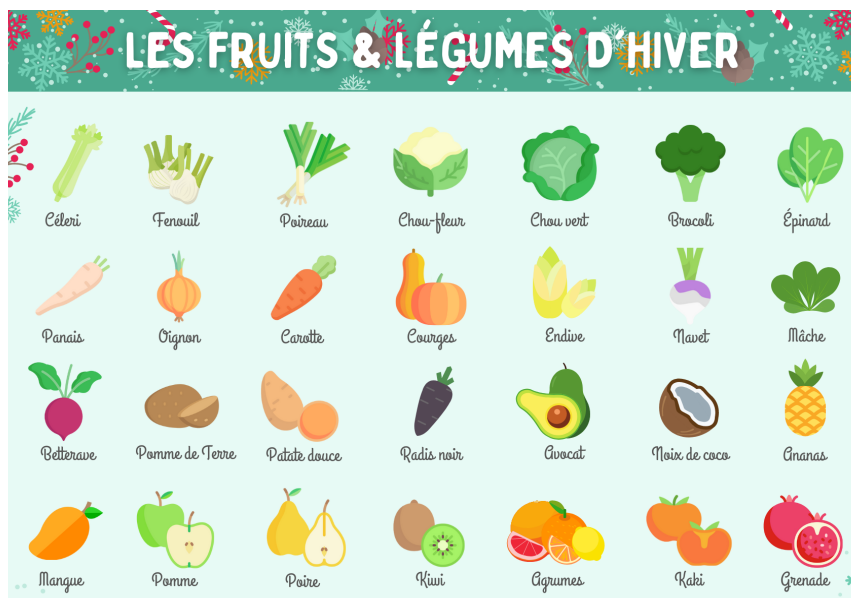
## Manger local et circuit court

La région Poitou Charentes a ses produits et ses spécialités. Devenir locavore permet de **soutenir l'économie locale**, les agriculteurs et les artisans locaux. Cela favorise la transparence et la traçabilité des produits que nous achetons. Et en plus cela réduit l'empreinte carbone en diminuant les distances parcourues par les aliments pour arriver dans nos assiettes, contribuant ainsi à la préservation de notre planète !

## Comment réduire le gaspillage alimentaire ?

Vérifiez avant de jeter: il existe plein de recettes anti-gaspillage pour donner une seconde vie aux aliments... du pain dur pour faire du pain perdu ou mixer pour faire de la chapelure ! Des bananes trop mûres peuvent servir à faire un gâteau ! Des carottes ramollies peuvent finir dans une soupe... Pour bien manger, il faut aussi faire attention aux dates de consommation des produits. Ne confondez pas DDM et DLC... Chaque année il y a plus de 7kg de nourriture jetée par habitant à cause de cette confusion! **DDM** (Date de Durabilité Minimale), c'est une date à titre indicatif. On la retrouve souvent sous la forme de « **A consommer de préférence avant...** ». Elle prévient le consommateur d'une perte de goût ou de la texture du produit. Vous pouvez encore manger le produit une fois que cette date est dépassée ! En revanche **DLC** est la Date Limite de Consommation.

**Utiliser un compost :** Le compost c'est un mélange de déchets organiques (fruits, légumes...) et végétaux qui permet de faire de l'engrais naturel riche en nutriments pour vos plantes et votre potager. Demandez un composteur à Niort Agglo, il est gratuit. **Rien ne se perd, tout se transforme !**



## Pascaline MICHELET, DDEN cherche un(e) remplaçant(e)

### Bonjour Pascaline, vous êtes Déléguée Départementale de l'Education Nationale. En quoi consiste votre rôle ?

Un DDEN est un bénévole nommé par l'Inspecteur d'Académie pour veiller aux bonnes conditions de vie des enfants à l'école et autour de l'école. Nous sommes en quelque sorte des partenaires de l'école publique. Nous sommes des personnes ressources pour l'école, garants des valeurs républicaines, et leur action prend tout son sens en référence aux principes qui ont fondé l'école publique : l'égalité, la gratuité, la laïcité. Nous assurons donc le lien et la bonne coordination entre les enseignants, les parents d'élèves, la municipalité et les services académiques

### Quels sont plus précisément vos missions ?

Notre mission inclut l'inspection des locaux, du mobilier et de l'équipement, la sécurité dans et autour de l'école, la surveillance des effectifs, la participation aux projets de travaux et d'aménagement, ainsi que la restauration et les transports scolaires. Nous sommes aussi attentifs aux activités périscolaires.

### Vous arrêtez cette mission à la fin de l'année scolaire 2024-2025. Comment se passera votre remplacement ?

Être DDEN est un acte citoyen et bénévole. Chaque citoyen qui a la volonté de promouvoir l'école publique et défendre les principes républicains peut devenir DDEN. Il faut faire acte de candidature à la mairie qui me transmettra. Ensuite, je proposerai la candidature qui me semble la plus appropriée à l'union départementale.

### Est-ce qu'il faut y consacrer beaucoup de temps ?

Cela va surtout dépendre de vous ! Au minimum, vous devrez participer aux conseils d'école et à 1 ou 2 réunions dans l'année. C'est une mission vraiment passionnante et c'est une manière de rendre service à la collectivité.

## Charline CHEBROU éleveuse de poussins sur la commune

**Bonjour Charline, vous êtes éleveuse de poussins. Comment vous est venue cette idée et à qui les vendez-vous ?**

L'idée m'est venue de mon activité professionnelle précédente ou je m'occupais de l'éclosion d'œufs. Je me suis rendu compte qu'il y avait une forte demande chez les éleveurs de poulet à chair qui préfèrent acheter des poussins plutôt que les faire naître. L'éclosion demande un savoir-faire, de la surveillance et des installations techniques bien spécifiques qui obligent à une production en grande quantité.



**Vous avez beaucoup de poules pour pondre les œufs ? Comment ça se passe ?**

Oui, j'ai environ 750 femelles et 120 mâles. La première étape est l'incubation. Elle dure 19 jours. Durant cette période, il faut retourner les œufs toutes les heures et s'assurer que la température est toujours à 37,7°. Ensuite, les œufs sont mis 3 jours à l'éclosoir. Je livre les poussins tous les jeudis à mes clients.

**Vous avez d'autres activités ?**

Oui nous avons une bergerie d'une centaine de bêtes. Je valorise aussi les animaux de réforme que je fais transformer par un abattoir en pâté et rillettes. Enfin, je vends sur réservation des poulets prêts à cuire.

**Votre exploitation « Au Couvoir paysan » est au lieu-dit « La Fontaine » en limite de Saint-Romans-des-Champs. Où peut-on vous rencontrer pour acheter vos produits ?**

Je suis tous les vendredis soir à Saint Symphorien et je fais ponctuellement des marchés. Vous pouvez m'appeler au 06-74-09-78-70 ou m'écrire à [aucouvoirpaysan@protonmail.com](mailto:aucouvoirpaysan@protonmail.com).

## La vie associative...

### Foyer Rural

Cette année, une troupe de 10 acteurs et actrices vous proposera la comédie « Evasion Gourmande ». Le club Jeux se réunit le jeudi après-midi autour de jeux de cartes et jeux de société. Le club photo F8 se réunit tous les vendredis soir et prépare son exposition pour octobre 2025. Des sorties « théâtre » sont également prévues en 2025.

### ATS valorise vos déchets verts :

ATS récupère les déchets verts de vos jardins : taille (hors résineux et laurier palme), tonte de jardins et feuilles. Dépôt aux jardins d'ATS sur rendez-vous au 06-12-53-72-23.

## Custom Rénov, une jeune entreprise familiale sur la commune



Créée début Septembre 2024 et gérée par Tom Moyne, avec Frédéric Moyne en tant qu'associé, « Custom Rénov' » est une SARL de rénovation, de création et d'agencement d'intérieur sur mesure. Une offre « clé en main ». Vous pourrez compter sur eux si vous avez le projet de

refaire votre salle de bain, votre cuisine, un dressing ou toutes autres pièces de la maison et grâce à la modélisation 3D, vous aurez une idée du rendu final. Titulaire d'un Brevet des Métiers d'Art en Ébénisterie, Tom Moyne pourra réaliser des meubles d'agencement sur mesure, dans leur atelier spécifiquement aménagé. Mais pas que, avec l'expérience de Frédéric Moyne dans le domaine de la maintenance des bâtiments, qui regroupe les modifications du réseau électrique, de plomberie, l'enduit, la peinture, la faïence et tous types de pose de sols, toutes ces compétences feront que vos projets seront entre de bonnes mains. Vous pouvez retrouver leur page Facebook « Custom Renov' » nouvellement créée. Contacts : [customrenov.sarl@gmail.com](mailto:customrenov.sarl@gmail.com) / 07-87-02-01-33.

### Message de Daniel GOY - Président de l'Association des donneurs de sang du canton de Prahecq

Depuis plus d'un an, les collectes se stabilisent autour de 80 dons avec 4 à 5 nouveaux donneurs.

Ceci devient un problème car il nous est difficile de sensibiliser notre jeune génération qui est pourtant notre avenir pour remplacer notre génération de donneurs qui va devoir arrêter atteint par la limite de l'âge. Petit rappel, on peut donner dès 18 ans jusqu'à la veille de ses 71 ans.

Il est donc impératif de renouveler et de remplacer nos donneurs qui ont donné pendant de longues années. Merci à eux pour avoir tendu leurs bras dans ce geste si noble qu'est le don du sang ou de plasma.

**C'est avec un espoir très fort que je viens vous solliciter, vous la nouvelle génération.**

Pour venir donner un peu de votre temps lors de l'une de nos prochaines collectes, ce sera avec un immense plaisir et plein d'espoir que mon Conseil d'Administration et moi-même vous accueillerons. Nous serons prêts de vous pour vous accompagner lors de cette première fois où vous allez tendre votre bras pour permettre à nos malades de garder un espoir de guérison.

Voici les dates de nos collectes en 2025 : Mardi 18 mars, Vendredi 14 juin (journée nationale du don du sang), mercredi 13 août, mardi 28 octobre et mardi 23 décembre.

Je vous souhaite une très bonne et heureuse année 2025.